

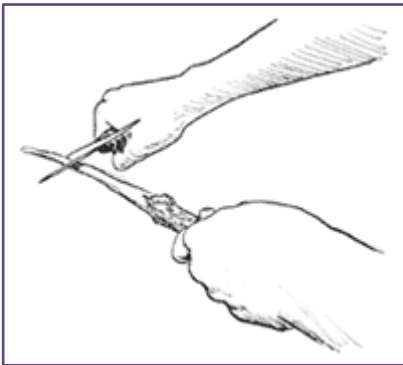
Les règles de sécurité pour L'utilisation d'un couteau



Être assis.



Mettre la sécurité du couteau !
(Mettre la virole à l'ouverture et à la fermeture)



Ne jamais couper ou
tailler vers soi !
(toujours vers l'extérieur)



Respecter le matériel ou la nature !
(Ne tailler que du bois mort,
ne pas graver le mobilier,...)



Assurer un périmètre de
sécurité autour de soi.



Ne prêter son couteau qu'à une personne
en possession d'un permis couteau ou
d'une autorisation d'un responsable.

Protéger ses mains !
(Tenir le plus grand côté du pain, légumes,... ; replier le pouce pour la
coupe à plat ; mettre la main au-dessus de la lame pour tailler)

Les différentes parties du couteau

